

L'Iran n'est pas seul visé par les États-Unis



Les États-Unis d'Amérique avaient déjà, en 2005 et 2006, proclamé avec insistance leur intention d'attaquer l'Iran, et leur décision d'utiliser pour ce faire des armes nucléaires.

La raison était bien sûr que ce pays envisageait (comme le Venezuela) de coter et vendre son pétrole en euros et plus en dollars depuis que l'OPEP en avait parlé début 2004, mais le prétexte était un prétendu programme nucléaire militaire dont les États-Unis connaissaient pourtant l'état embryonnaire et volontairement avorté, comme ils le reconnaîtront fin 2007. Finalement la bourse iranienne du pétrole n'ouvrirait qu'en février 2008, et en rials. Pour des raisons diverses, les États-Unis ont différé l'attaque de l'Iran, tout en cherchant à l'affaiblir préalablement. Ce faisant ils ont commis l'énorme faute stratégique d'interdire à l'Iran de commercer dans la devise imposée en 1944 comme monnaie des échanges internationaux, et ont menacé la Belgique pour que son gouvernement oblige l'entreprise de communication interbancaire mondiale Swift à refuser toute transaction avec l'Iran. Ce dernier s'est alors tourné vers un pays prêt à payer le pétrole en euros, en or et en yuans renmimbi, la Chine, précédent dangereux qui a finalement amené les États-Unis à supplier piteusement l'Iran, fin 2013, de revenir dans

le système dollar et d'accepter la levée des mesures de coercition (et une dot de cent milliards de dollars), moyennant un simulacre de négociation, sans concession attendue de la part de l'Iran.

Telle est l'origine de l'accord signé à Vienne en 2015, que les États-Unis ont quitté sans justification crédible, pour reprendre un programme de mesures de coercition, le 8 mai 2018. Il est vrai que l'Iran, qui avait déjà annoncé en février 2016 vendre désormais son pétrole en euros, venait de déclarer le 18 avril 2018 que tout son commerce international serait prochainement effectué en euros. À peine vingt jours plus tard, les États-Unis ont donc quitté l'accord de Vienne et repris les hostilités envers l'Iran, mettant en difficulté les autres pays signataires de ce traité.

Car les États-Unis, gouvernés par les représentants d'intérêts parfois contradictoires, oublieux de la nécessité vitale du maintien du rôle international du dollar, utilisent de plus en plus souvent le prétexte que le dollar est leur monnaie soumise dans le monde entier à leurs lois internes et restrictions arbitraires d'utilisation, pour imposer leurs orientations politiques au reste du monde. Celui-ci n'oubliera pas « l'amende » de neuf milliards de dollars prononcée par la justice étatsunienne, hors de sa juridiction de compétence, en juin 2014, envers la BNP qui n'avait enfreint aucune norme de droit applicable. Cette pénalité arbitraire était alors de très loin un record historique mondial, jusqu'à celle de quatorze milliards prononcée plus récemment, toujours par la justice étatsunienne, envers la Deutsche Bank pour avoir révélé les manipulations du cours de l'or par huit grandes banques (les fameuses « *golden five* » plus depuis 2015 trois chinoises), une amende équivalente à sa valeur comptable qui l'a menée à sa banqueroute en cours.

Les grandes puissances européennes encaissent silencieusement ces attaques, se refusent à contre-attaquer, et s'abstiennent même de riposter sur le terrain juridique ou économique,

quitte à devoir faire sauver temporairement leurs banques par leurs contribuables. Mais elles sont dépendantes, comme les puissances asiatiques, du pétrole du Golfe Persique, et leurs gouvernements sont dépendants de quelques grands groupes financiers intéressés à la liberté des échanges internationaux. Face aux prétentions et velléités croissantes, de la part des États-Unis, d'asservir le commerce international entre acteurs de pays tiers à leur politique étrangère agressive et contraire au droit international, il a été recherché des modalités techniques basées sur l'argumentation étatsunienne. Pour mémoire cette argumentation, certes incohérente avec leurs intérêts monétaires et stratégiques, est que leur législation interne a dorénavant vocation à s'appliquer à toute opération libellée, n'importe où dans le monde, dans l'ancienne monnaie de règlements internationaux qui redevient leur monnaie exclusivement nationale.

Après le retrait des États-Unis de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, et la réintroduction de mesures coercitives étatsuniennes contre toute entreprise ou pays commerçant avec l'Iran (au prétexte de l'utilisation du dollar dans ce commerce), trois pays européens signataires de cet accord ont donc travaillé à la mise en place d'un système de compensation multipartite en euros et en rials. Il s'agit de l'instrument de soutien aux échanges commerciaux, connu sous l'abréviation INSTEX, né d'une initiative franco-germano-britannique mais soutenu par l'Union européenne. C'est d'ailleurs le service extérieur de l'UE qui a annoncé l'entrée en service d'INSTEX, le 28 juin 2019, en appelant les autres pays membres de l'Union européenne à y participer, afin que les parties européennes puissent respecter leurs engagements, notamment commerciaux, envers l'Iran dans le cadre de l'accord de Vienne.

Parmi les premiers pays participants se trouve le Royaume-Uni, qui d'une part n'est pas membre de la zone euro et d'autre

part est en train de quitter l'Union européenne, ce qui ne lui interdit pas d'utiliser l'euro pour des transactions internationales, comme le dollar ou autre devise. Par ailleurs la Russie, pays européen signataire de l'accord de Vienne mais non membre de l'UE ni de la zone euro, avait entamé dès janvier des consultations pour participer à l'INSTEX. À l'autre bout du dispositif, on peut deviner que d'autres pays asiatiques victimes ou menacés de mesures coercitives étatsuniennes, par exemple en raison de l'achat de systèmes de défense antiaérienne russes, à savoir au moins la Turquie et l'Inde obligés de régler la Russie en euros, seront intéressés à participer à l'INSTEX.

Les États-Unis ont instamment demandé aux pays européens d'abandonner ce projet, tant par la voix du président Trump que par au moins une lettre du sous-secrétaire d'État Mandelker chargé du terrorisme et du renseignement financier, datée du 7 mai. Puis les 12 mai et 13 juin ont eu lieu des attaques anonymes contre des pétroliers dans le golfe d'Oman (dont les États-Unis accusent l'Iran), le 20 juin un avion de lutte antisousmarine et un avion sans pilote (alors abattu par l'Iran) ont violé l'espace aérien iranien, et le 21 le président a procédé à ses fameuses gesticulations toutitées au sujet d'une attaque de l'Iran ordonnée (ou autorisée) puis suspendue *in extremis* par ses soins.

Le 4 juillet, sur demande étatsunienne, la marine britannique a arraisonné à Gibraltar le pétrolier panaméen Gracel venant d'Iran. Il est à noter que si le Panama, peu suspect de persophilie car militairement occupé et monétairement annexé par les États-Unis, n'a pas protesté, il n'a pas non plus accusé son pétrolier d'infraction, alors que le 19 juillet il allait retirer son pavillon au pétrolier Riah arraisonné le 14 par l'Iran pour contrebande. Le Riah transportait clandestinement un million de litres de pétrole, peut-être volé dans l'est de la Syrie occupé par les États-Unis et exfiltré par l'Irak compte tenu de la fermeture de la route

turque. L'Iran et le Panama lui reprochent formellement d'avoir éteint ses systèmes automatisés de localisation, en infraction au droit maritime international. En comparaison la capture du Grace 1 en Méditerranée, sous un prétexte de suspicion de contournement d'un blocus déclaré unilatéralement par les États-Unis, semble un signal adressé aux pays européens (ou autres) tentés d'acheter, même sans le payer en dollars, du pétrole iranien. Les pays signataires de l'accord de Vienne, et maintenant opérateurs de l'INSTEX, peuvent se sentir visés. Quant au cas du Royaume-Uni qui semble jouer un double jeu, il n'est pas sans rappeler la réputation de perfidie d'un pays connu pour entrer dans les mécanismes qu'il projette de paralyser ou saborder.

Les motifs des États-Unis débordent donc largement leur inimitié éculée pour l'Iran avec lequel ils ont su s'allier en Bosnie et Herzégovine douze ans après la prise en otage de leur ambassade et quatre ans après leur destruction du vol 655. Surtout, ils ont clairement montré par leur volte-face de 2013 qu'ils étaient prêts à tout, y compris à perdre l'Arabie séoudite (aux réserves bientôt épuisées), pour réincorporer l'Iran au système dollar. Il est cependant vrai qu'au-delà de leur ridicule annonce de l'envoi de cinq cents militaires en Arabie séoudite, leur reprise de la base aérienne Prince Sultan pourrait montrer l'intention d'un déploiement plus important et de longue durée. Or les États-Unis annoncent depuis une douzaine d'années que les frappes nucléaires qu'ils planifient contre quinze à vingt cibles leur assureront la reddition de l'Iran en quelques heures, aussi ce n'est pas pour combattre l'Iran qu'ils s'installent en Arabie.

Mais ils pourraient aussi simplement avoir l'intention de tenter de prendre le contrôle du détroit d'Ormuz, dans lequel ils poussent leurs alliés européens à protéger des « eaux internationales » imaginaires entre les 22 kilomètres d'eaux territoriales iraniennes et les 22 kilomètres d'eaux territoriales omanies dans le détroit d'Ormuz large de 40

kilomètres (les couloirs de navigation sont dans les eaux omniales plus profondes). Cette prise de contrôle du détroit, par lequel transite près d'un tiers du commerce mondial de pétrole, n'est pas justifiée pour les importations étatsunienne, qui proviennent essentiellement de pays américains, ni pour le détournement du pétrole syrien, qui n'a pas d'importance stratégique pour les États-Unis. Le principal intérêt stratégique que ce pays ait dans le Golfe Persique est la capacité d'y provoquer à tout moment un bond des prix du pétrole (bon pour la demande de dollars) ou une crise internationale (bon pour la demande de placements dits sûrs), voire d'y déclencher un événement de force majeure de type guerre mondiale (bon pour l'effacement des dettes).

En effet il faut distinguer entre la stratégie et l'actualité, les décisions longuement préparées et les enchaînements circonstanciels. Faute de continuité en matière de relations internationales basées sur la réciprocité, les États-Unis peuvent faire volte-face de multiples fois (on l'a vu aussi vis-à-vis de la Corée du Nord). Seule compte leur stratégie et peu leur importe face à quel pays ils la mettront en œuvre. S'il leur faut couvrir en permanence plusieurs conflits prêts à l'escalade, et en avoir toujours au moins un en phase active, c'est qu'il ignorent à quel moment ils se trouveront devant l'obligation d'asséner sous quelques heures l'assertion ultime qu'on expose dans le Onzième Coup de Minuit de l'Avant-Guerre (<http://www.lulu.com/content/livre-à-couverture-souple/le-onzième-coup/24888474>).

Le conflit contre l'Iran est, pour les États-Unis, secondaire de par la nature et la carrure du pays en question. Attaquer l'Iran serait (ou sera) pour eux une guerre parmi d'autres, pas nécessairement la dernière, et en tout cas pas la première avec le même objectif. Car l'objectif de cette confrontation, où l'Iran ne joue le rôle que de l'ennemi visible, c'est de dissuader le commerce international affranchi du dollar. Quant à la véritable opération d'assertion ultime, elle ne sera

assénée que le jour, certain mais imprévisible, où le dollar sera sur le point d'être renvoyé à sa véritable valeur économique et arithmétique, que ce soit du fait d'une décision étatsunienne (elles ne sont pas toutes stratégiquement heureuses pour leur futur), d'une décision chinoise, ou d'une circonstance économique fortuite.

Et plus le pays qu'ils auront osé vitrifié sera important, plus le message au reste du monde aura du poids. Les circonstances du moment désigneront peut-être l'Iran, mais c'est aux préparatifs contre la Russie que les États-Unis consacrent le plus d'énergie, en ce moment même.

Stratediplo

www.stratediplo.blogspot.com